



## Relevé de conclusions

Conseil de quartier  
Goise-Champommier-Champclairot

Jeudi 11 mai 2017

### Service Proximité et Relations aux citoyens

Rédaction : B. GABRIEL

---

**Co-Présidents** : Christine HYPEAU (Conseillère municipale et co-présidente élue) et Jacques TAPIN (co-président habitant).

**Elus municipaux** : Anne-Lydie HOLTZ, Dominique SIX, Marc THEBAULT (Adjoints au Maire), Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale déléguée).

**Agents municipaux** : Bénédicte GABRIEL (Responsable service Proximité et Relations aux citoyens).

**Membres** : Pierre BONNICEL ; Claudie CAILLE ; Bertrand DELB, Marie-Noëlle DELB, Jean-Michel FAZILLEAU, Valérie FAZILLEAU, Christian GOICHON, Jonathan JUBIEN (+ 3 résidents du foyer des Genêts), Christian PEQUIN, Marie-Bénédicte PIENS, Claude RAYMOND, Hocine TELALI.

**Excusés** : Céline MALEGARIE, Marie-Françoise PRONOST, Christine UBERTI, Stéphane SENE, Michèle VALIN.

---

### Ordre du jour du Conseil de quartier présenté par les co-présidents :

#### 1/ Présentation du nouveau Service Proximité et relations aux citoyens (PRC)

#### 2/ Point d'avancement dossiers espaces publics et urbanisme

- Square Germaine Clopeau : Concertation des habitants et usagers
- Rue Chantelauze : Information sur les travaux à venir
- Avenue de Limoges : Retour du diagnostic en marchant

#### 3/ Animations portées par le Conseil de quartier

- Cinéma en plein air,
- Troc au jardin

#### 4/ Rappel des aménagements réalisés avec les crédits 2016

#### 5/ Définition des priorités 2017 des projets du Conseil de quartier Goise – Champommier - Champclairot

#### 6/ Informations diverses d'actualité

---

### 1/ Présentation du service Proximité et Relations aux Citoyens

AL HOLTZ prend en charge la présentation du nouveau service Proximité et Relations aux citoyens, qui assure notamment la coordination des conseils de quartier.

Ce service remplace le service « Vie Participative ». Dans les faits, aucun changement pour les habitants dans la relation quotidienne avec les coordinateurs, à l'exception du nom du service.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, l'ex *Service Vie participative externe* devient donc le **Service Proximité et Relations aux citoyens**. Ce nouveau service regroupe 2 cellules sous la responsabilité de Bénédicte GABRIEL : les agents de l'ex service Vie participative externe et de la cellule des Demandes citoyennes.

### Ses missions

- Traiter les réponses de la collectivité aux demandes des habitants,
- Contribuer au développement de la culture numérique au travers du portail citoyen,
- Gérer la participation citoyenne (Organiser la concertation sur les projets de la Ville, animer et assurer le suivi des Conseils de quartier et citoyens...).

### # Participation citoyenne avec :

- ✓ Marc MONNERIE, Coordinateur GUP et Conseils citoyens
- ✓ Floriane BOURREAU et Pierre FOURNIER + 1 poste vacant, Coordinateur Participation citoyenne

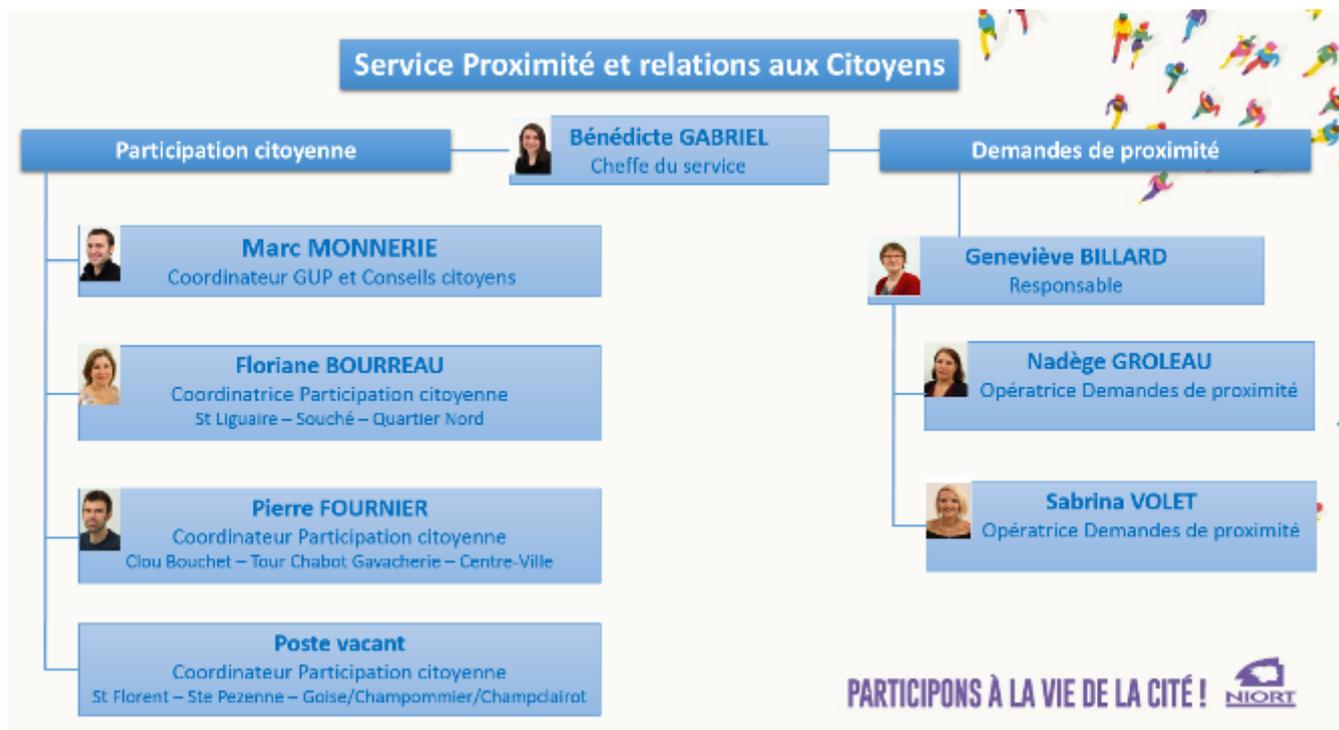
### # Cellule des Demandes de proximité avec :

- ✓ Une responsable de la cellule
- ✓ 2 opératrices Demandes de proximité, dont Sabrina Volet, ex-coordinatrice pour le quartier de Goise-Champommier-Champclairot notamment. AL HOLTZ précise à ce sujet qu'un nouveau coordinateur pour les conseils de Ste Pezenne, Goise-Champommier-Champclairot et St-Florent arrivera pour la rentrée.

Depuis le 13 mars, vous pouvez, comme chaque citoyen, faire votre signalement en ligne : <https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/vos-demarches/vos-demarches/signaler-une-anomalie-sur-la-voie-publique/index.html>

Il existe toujours un numéro et mail unique : ☎ 05.49.78.78.90 ✉ [demandes.proximite@mairie-niort.fr](mailto:demandes.proximite@mairie-niort.fr)

**A noter que le téléphone reste le canal à privilégier pour le signalement de toutes les urgences (mise en sécurité de l'espace public).**



## 2/ Point d'avancement dossiers espaces publics

### ➤ Square Germaine Copeau : Concertation des habitants et usagers

Le service de la Médiation sociale a été sollicité pour prendre en charge le questionnaire par le biais d'un porte-à-porte auprès des habitants et des usagers mi-avril.



Mars 2017

Service Proximité et Relations aux Citoyens  
Ville de Niort

**CONSEIL DE QUARTIER**  
**GOISE – CHAMPOMMIER - CHAMPCLAIROT**

**SQUARE GERMAINE COPEAU**  
**CONSULTATION DES HABITANTS**

Le conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot est une instance locale permettant aux habitants de donner leur avis sur des sujets touchant à leur vie quotidienne. Elle leur permet aussi de proposer des choix d'aménagement.

En février 2016, la clôture (côté place) a été supprimée pour une phase d'expérimentation, car le square était utilisé par des propriétaires de chiens qui étaient lâchés, sans surveillance. Le site était donc utilisé comme espace d'ébat canin, alors qu'il renferme également une aire de jeux.

Les membres du conseil souhaitent engager une réflexion avec les riverains et les usagers sur le maintien ou non de cette expérimentation ?

Afin de recueillir vos suggestions concernant :  
La sécurité... le conseil de quartier vous invite à répondre au questionnaire suivant.

**Votre avis nous intéresse !**

Nom : .....

prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (facultatif) : .....

Composition de la famille :

Adultes : nombre .....

Enfants : nombre .....

Animaux : type et nombre .....

1/ Avez-vous constaté une amélioration de l'utilisation du square depuis la suppression de la clôture ?

Oui  Non

Pourquoi ?

.....

.....

.....

2/ Si non, quelle amélioration pourrait être envisagée selon vous ?

.....

.....

.....

3/ Autres suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....

**VOS REPONSES SONT TRES ATTENDUES !**  
**ELLES SERONT PRISES EN COMPTE**

Merci de nous retourner ce questionnaire  
**Avant le vendredi 21 avril 2017**

Auprès du service de la Médiation sociale  
Ou  
Service Proximité et Relations aux Citoyens

*Pour tout renseignement*  
Service Proximité et Relations aux Citoyens  
05 49 78 78 98

### **Retour du service Médiation sociale :**

Le porte-à-porte et la présence sur l'espace public ont permis de rencontrer 30 personnes pour évoquer le climat du quartier et spécifiquement le sujet du grillage sur l'aire de jeux pour enfants.

Les logements 2 à 6 impasse des Sauges et 1 à 7 impasse des Myosotis ont été couverts (quand il n'y a pas eu de rencontre, un questionnaire a été laissé dans la boîte aux lettres).

Le service Médiation sociale a recueilli en direct 13 questionnaires. Pour les autres, il a été dit aux habitants qu'ils pouvaient les renvoyer ou les déposer au CSC.

En ce qui concerne spécifiquement le grillage, voici les tendances des échanges avec les 30 personnes :

- 9 ont déclaré regretter le grillage, le fait qu'il soit enlevé n'ayant rien réglé aux problèmes posés par la présence des chiens (déjections principalement) et ne permettant pas davantage que les enfants utilisent l'espace.
- 5 ont déclaré que le nouvel aménagement leur convenait
- 16 ont dit ne pas avoir d'avis tranché sur la question.

A l'occasion de la réunion du conseil de quartier, il est transmis une vingtaine de questionnaires complétés par des habitants, qui n'ont pas conséquent pas été comptabilisés dans les retours ci-dessus.

### **Quelle suite donner à ce dossier ?**

- Certains conseillers de quartier précisent que c'est plutôt la nuit que les propriétaires des chiens les laissent en liberté dans l'espace vert et faire leurs besoins.
- Il existe un réel problème de comportement des usagers et notamment des propriétaires de chiens.
- MP MILLASSEAU indique que l'ouverture a élargi la surface de jeu des enfants, ils jouent maintenant sur tout l'espace et cela pose par conséquent un problème de surveillance et de sécurité (par la proximité de voies de circulation). Certains conseillers réagissent en précisant que la question de la surveillance revient aux adultes présents avec leurs enfants, qu'elle ne doit pas influencer sur l'aménagement.
- Il est indiqué que le grillage de l'ancienne friche SEITA – ALTADIS a été sectionné proprement du côté de la pharmacie et à proximité d'un transformateur (rue Ste Catherine). Cet espace est devenu un lieu d'échanges divers et d'entraînement de chiens.

En conclusion, les membres du conseil proposent d'organiser une rencontre spécifique à la rentrée avec les habitants du quartier pour déterminer collectivement comment on avance sur ce dossier.

Le service Proximité et Relations aux citoyens analysera également l'ensemble des réponses transmises par le biais des questionnaires.

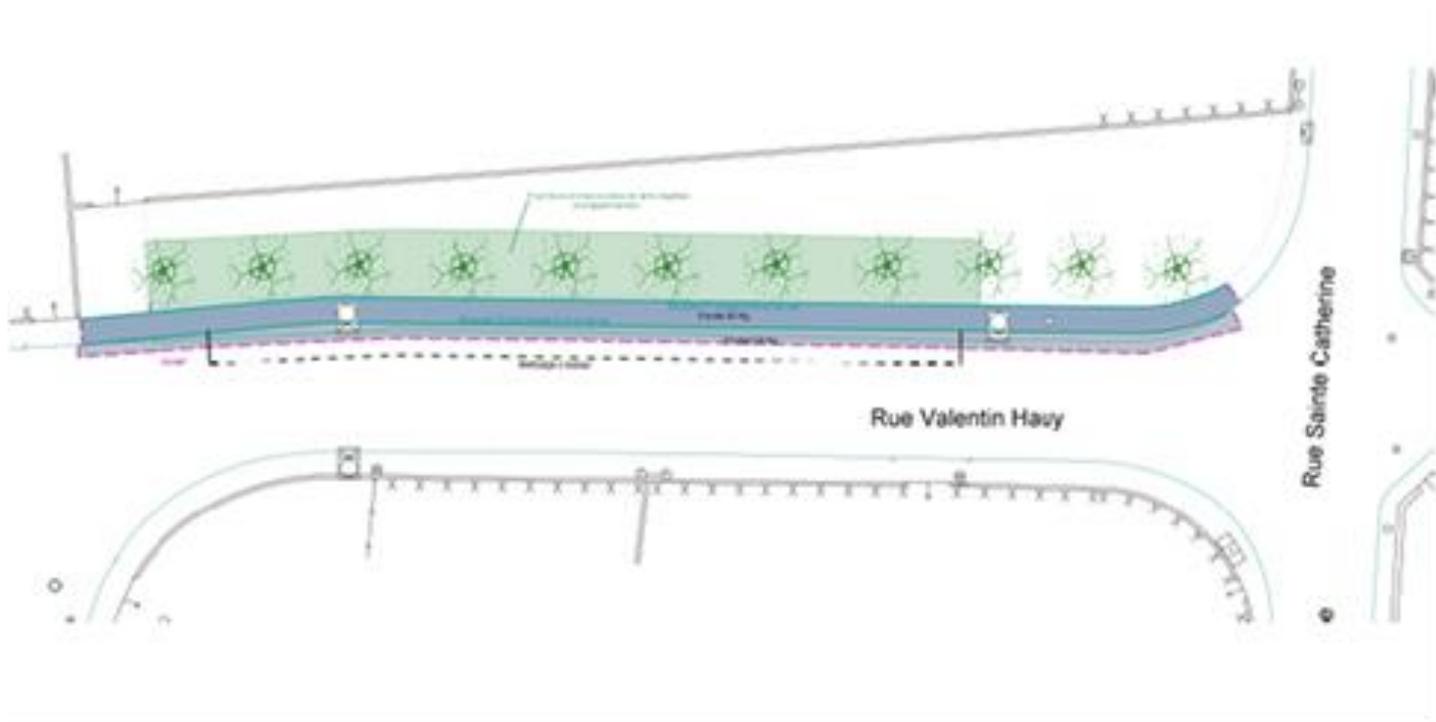
### **➤ Valentin Häüy**

Rappel du projet d'aménagement du bas de la rue, entre les rues Ste Catherine et Lasseron : création de cases de stationnement afin que les véhicules cessent de se stationner sous les arbres de l'espace vert et matérialisation de passages piétons au carrefour des rues Sainte Catherine/ Valentin Häüy :

- Création de 8 places de stationnement.
- Suppression d'une bande du trottoir



- Matérialisation de 2 passages piétons au carrefour Sainte Catherine/ V. Häuy + abaissement des bordures.



Coût du projet : 26 000 €.

La question du financement sera abordée lors du point sur les priorisations de projet 2017 pour le conseil de quartier.

#### ➤ Rue Chantelauze : Information sur les travaux à venir

La cellule Ouvrages d'art (du service Voirie) va intervenir sur la rue Pierre Chantelauze à partir du mois de juin ou septembre 2017.

Il reste à faire avant le début des travaux :

- de la géo-détection des réseaux
- la finalisation des études de génie civil.

L'objectif est de réaliser les travaux en une fois. Si la prestation ne peut s'effectuer en une seule fois avant les vacances d'août 2017, le service décalera les travaux pour le mois de septembre 2017.

La prestation va consister à construire un mur de soutènement sur le domaine public à l'aplomb des murs de clôture des riverains du lotissement Eugène Fertillou et réaliser le trottoir attenant. Les travaux se feront sous alternat, il n'y aura pas de fermeture totale de chaussée. L'opération est estimée à 150 000 € TTC.

A noter que le projet de cheminement piéton et de création des 2 plateaux surélevés ne sera pas finalisé pour faire partie des priorités 2017. En effet, l'étude est en cours, le chiffrage n'est pas finalisé.

#### ➤ Avenue de Limoges : Retour du diagnostic en marchant

Une visite sur site a eu lieu lundi 13 mars dernier en présence des élus (D. Six, Ch Hypeau), des techniciens, des membres de la commission « Cadre de vie » et des riverains invités par Info-quartiers.

**Objet** : pour faire suite à plusieurs plaintes de riverains et usagers, la commission « cadre de vie » a souhaité engager une réflexion sur les questions de stationnement sur les trottoirs de l'avenue de Limoges entre la rue Sainte Catherine et la rue Georgette Michaud.

### **La réglementation en vigueur sur la question du stationnement sur trottoir**

Le stationnement est effectivement autorisé sur le trottoir de chaque côté par arrêté municipal sur une portion de l'Avenue de Limoges. Mais cette autorisation est valable à condition de laisser une largeur d'1,40m pour le cheminement des piétons et le passage des PMR (cette distance peut être réduite à 90 cm en raison d'obstacles ponctuels). Ainsi, tout véhicule stationné sur le trottoir sans laisser cet espace réglementaire, est verbalisable.

### **Problématique**

Depuis quelques années, la Ville est régulièrement sollicitée pour des excès de vitesse et des problèmes d'accessibilité sur les trottoirs. Aujourd'hui, on s'en préoccupe davantage (obligation légale). Les trottoirs n'ont pas une emprise suffisante pour créer de chaque côté, du stationnement et un cheminement piéton aux normes pour les personnes à mobilité réduite (largeur d' 1,40m).

Faute de moyens pour envisager une requalification de l'avenue à court terme, il s'agit aujourd'hui de trouver des solutions, de concilier les différents usages entre les voitures, les piétons, ...

### **Autres**

Problème de synchronisation des feux au carrefour Sainte Catherine/ Limoges : les piétons rencontrent des difficultés à traverser l'avenue car lorsque le feu des piétons est vert, celui de la rue Sainte Catherine passe au vert pour les véhicules.

### **Etude réalisée par le bureau d'études de la direction des Espaces publics**

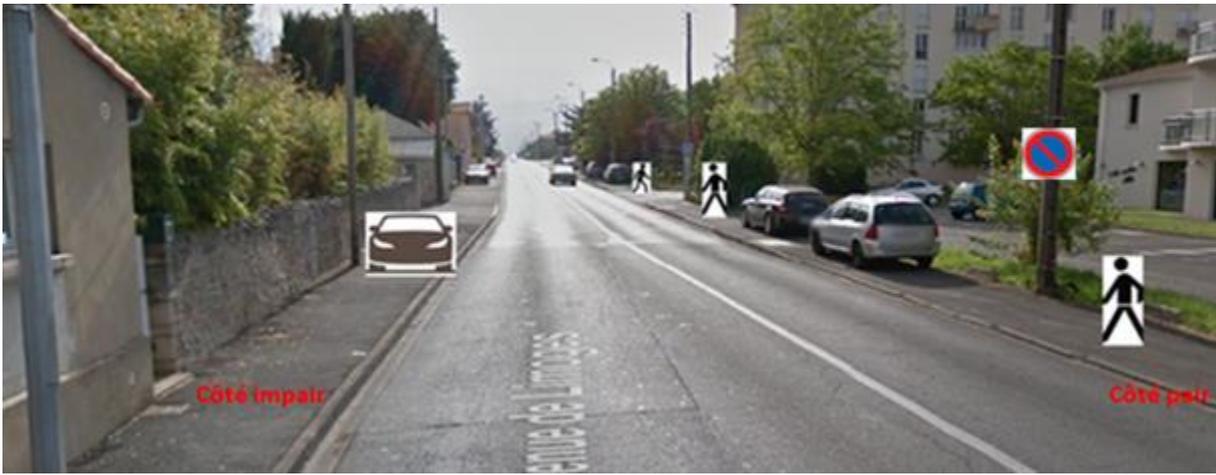
Il pourrait être envisagé d'autoriser le stationnement d'un seul côté afin de libérer le deuxième trottoir et de créer une bande en résine (couleur claire) pour identifier le cheminement piéton. Si cette solution est validée, l'arrêté sera alors modifié.

### **Proposition d'une nouvelle réglementation du stationnement et d'un cheminement piéton**

Tronçon compris entre les rues Sainte Catherine et Valentin Haüy

-> Côté impair : Autoriser le stationnement

-> Côté pair : Matérialisation d'un cheminement piéton





Il est également demandé de :

- matérialiser des passages piétons supplémentaires,
- déplacer l'arrêt de bus,
- mettre de l'enrobé sur le trottoir à l'angle de la rue Georgette Michaud.

Lors de la réunion de la commission « Cadre de vie » : **mardi 2 mai à 19h30**, qui s'est tenue en présence des services et des élus.

***Retour de la réunion du 2 mai (par J. Tapin et P. Bonnicel)***

Sur le tronçon rues Ste Catherine > Georgette Michaud

L'option soumise aux membres du conseil de quartier :

- Proposer une solution pédagogique avec un système de pictogrammes et de la signalétique positionnés sur le trottoir qui s'avère le plus adapté au cheminement des piétons, tout en créant les traversées piétonnes sécurisées à chaque changement de côté. Ces pictos permettraient de sensibiliser les automobilistes à laisser l'espace pour le cheminement des piétons.
- Diffuser une information aux riverains pour leur faire part de la démarche, inciter ceux qui le peuvent à stationner leur véhicule à d'autres endroits (rue H Poincaré par exemple).

En parallèle, les services techniques revoient ce qu'il est possible de faire évoluer du côté de la réglementation et du stationnement sur trottoir.

**Question de la mise en place d'un radar double sens à l'emplacement il en existe déjà un dans le sens entrant sur Niort :** Réponse des services de la Préfecture (sollicités par D. Six et MP Millasseau) :

Il n'est pas prévu de mettre le radar de l'avenue de Limoges (situé sur un mât en hauteur) en double sens. Un problème technique l'empêche. Ce radar ne prend que les voitures ou PL qui rentrent dans Niort car il ne possède qu'un objectif. Pour avoir le double sens, il conviendrait que ce radar ait un second objectif et changer le boîtier flasheur en conséquence.

**Quelles réactions des membres du conseil ?**

- Il reste à bien anticiper d'éventuels changements avec le garagiste qui a ses habitudes de fonctionnement. Il sera utile d'accompagner le garagiste pour qu'il accepte les modifications et les prennent en compte dans son activité et son fonctionnement.
- Plusieurs membres du conseil envisagent ce changement avec une phase expérimentale afin de tester les évolutions avant de les pérenniser.

**➤ Avenue de Limoges : implantation d'une antenne relais (sujet abordé par la présence de quelques riverains venus rencontrer les élus)**

Début mai, les services de la ville ont été alertés par les riverains situés à proximité d'un chantier d'implantation d'une antenne relais qui avait été abandonné 2 ans plus tôt et était à l'origine de l'élaboration d'une charte de bonne conduite en matière d'implantation des antennes relais, entre la ville et les opérations de téléphonie mobile.

Le 4 mai dernier, au croisement de la rue des Fiefs, de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue de Limoges, le chantier avait redémarré ; relancé par une entreprise de sous-traitance qui devait préparer le terrain. Le lendemain, l'opérateur de téléphonie mobile a fait ses excuses par voie de presse et a indiqué être toujours à la recherche d'un autre site sur Niort.

M. THEBAULT indique que cet événement a été rapidement maîtrisé par les services de la ville et que l'existence de la charte de bonne conduite facilite les relations entre opérateurs et ville. En effet, dans ce dossier, rien n'avait été respecté ; la ville pouvait tout opposer à l'opérateur.

M. THEBAULT précise que le projet d'implantation sur un terrain de la Safer (même secteur, en face), est toujours d'actualité mais rappelle que dans ces projets, la ville n'est pas le maître du jeu. La ville a proposé de céder à l'opérateur un terrain en limite de la propriété de la Safer.

Membres du conseil et riverains réaffirment ne pas être opposés à l'implantation d'une antenne mais souhaite pouvoir influencer sur son implantation.

M. THEBAULT conclue que la Safer devrait prendre une décision dans les prochains mois et sera informée de la proposition de la ville énoncée ci-dessus.

### **3/ Animations portées par le Conseil de quartier**

**➤ Cinéma en plein air**

Le samedi 2 septembre, le conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot organisa un ciné en plein air, à partir de 21h30, au Bassin d'orage de l'avenue de Limoges. Le film retenu pour la projection est « Le grand gros géant » de Steven Spielberg. Ce ciné en plein air se fera en clôture de la fête de quartier du CSC 2Champs qui a pour thématiques le moyen âge.

Un verre de l'amitié sera offert par le Conseil de quartier dès 19h

Le conseil de quartier proposé un repas partagé qui sera animé par des troubadours, ménestrels, jongleurs...

Toute bonne volonté pour accompagner à l'organisation de l'événement le jour J est la bienvenue.

Entrée libre / Tout public.

### ➤ Troc au jardin

Comme les années passées, le conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot organise un troc plantes qui se déroulera à l'École Ferdinand Buisson, dimanche 15 octobre 2017 de 14h à 18h.

La thématique retenue cette année est celle du sol et de ses "mystères".

Dans l'invitation, il sera proposé aux participants de venir avec une pomme de terre, pour la déguster en chips et en bonne humeur !

Au programme :

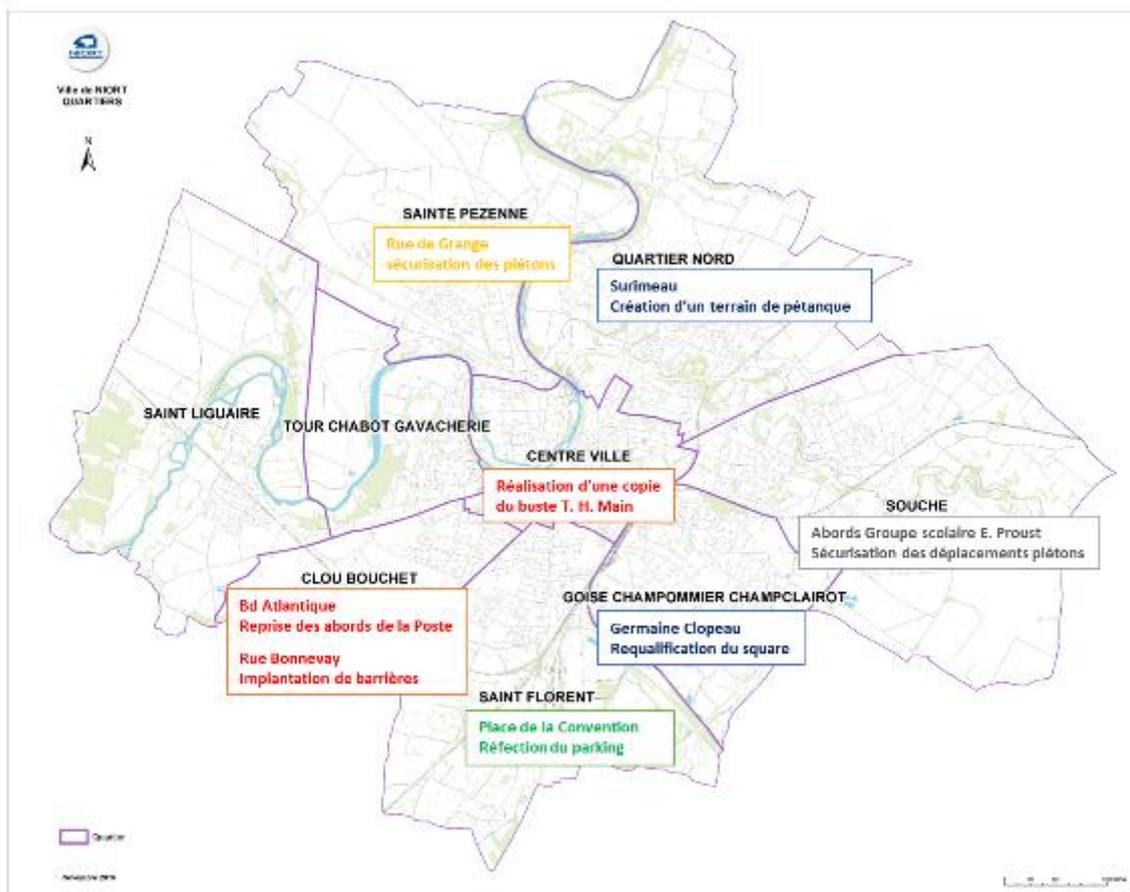
"Echanges de plantes et de bonnes pratiques, parlottes avec des jardiniers d'expérience, discussion autour d'un film sur la vie du sol, jeux pour petits et grands autour de la pomme de terre"

Entrée libre / ouvert à tous.

Même chose pour ce projet, toute bonne volonté peut venir aider à la mise en place, l'organisation et le bon déroulement du projet.

## 4/ Rappel des aménagements réalisés sur 2016 pour les 9 quartiers

AL HOLTZ dresse un bilan des projets réalisés et financés avec les crédits d'investissement dans les différents quartiers de la Ville. Ce rappel permet de montrer la diversité des projets selon les quartiers.



Quartier	Secteur/ rue	Projet	Montant
GCC	Square Germaine Clopeau	Requalification du square existant (clos). Il sert de canisite alors qu'il comprend une aire de jeux.	0€ (régie)
SP	Rue Grange	Demande de sécurisation des piétons sur l'ensemble de la rue	40 000€
CV		Sauvegarde de certains éléments du patrimoine sculptural de la ville : réalisation d'une copie du buste T. H. Main pour assurer sa réimplantation sur le socle situé sur les ponts Mains	7 080€
CB	Bd Atlantique Abords de la Poste	Traitement parvis de la Poste pour meilleure desserte : demande de reprise des abords de la Poste pour créer un nombre de places de stationnement qui corresponde aux besoins engendrés pour les services proposés (La Poste, Distributeurs automatiques de billets, ...)	6 700€
CB	Rue Laurent Bonnevey	Projet d'implantation de barrières	12 220€
NO	Surimeau	Création d'un terrain de boules sur un espace repéré par l'association de Surimeau : à côté du parking de l'école.	10 000€
SO	Abords groupe scolaire Edmond Proust	Sécurisation des déplacements piétons, trottoirs étroits, stationnement.	70 000€ (+ 80 000 € DEP)
SF	Parking de la Convention	Reprise totale du parking avec sous couche, enrobé et marquage.	50 000€
	Cours d'eau	Valorisation par signalétique des cours d'eau de Niort : Sèvre niortaise, Lambon, Romagné	4 000€
<b>TOTAL</b>			<b>200 000€</b>

### *Quelle priorisation des projets pour le conseil de quartier en 2017 ?*

AL HOLTZ précise qu'une priorité placée en première position ne signifie pas qu'elle sera forcément réalisée. Il s'agit avant tout de hiérarchiser les projets des différents quartiers afin de savoir sur quels critères orienter les demandes vers les services. Pour rappel, les crédits d'investissement du conseil de quartier sont des 200 000 euros pour les 9 quartiers, sur une année.

Ainsi, le conseil de quartier souhaite placer en priorité de crédits d'investissements :

1. Rue Valentin HAUY : projet présenté en point2 : pour 26 000 €.

## 5/ Informations diverses d'actualité

### • Cinéma en plein air

Comme chaque année, des cinémas en plein-air sont organisés :

- |                    |  |   |       |
|--------------------|--|---|-------|
| • Mardi 18-juil    | Piste de mini-racing (rue de Cholette) | ➔ | 22h30 |
| • Samedi 22-juil   | St Florent - Stade av de la Rochelle   | ➔ | 22h30 |
| • Vendredi 04-août | St-Liguairre – Parc rue du 8 mai 1945) | ➔ | 22h00 |
| • Lundi 14-août    | Centre-ville (Place du Donjon)         | ➔ | 22h00 |
| • Mardi 22-août    | Clou-Bouchet (Place Raoul Auzanneau)   | ➔ | 21h30 |
| • Samedi 2- sept   | Bassin Orage Av Limoges                | ➔ | 21h30 |

### • Evènements dans les quartiers

-> **Anim'Ecolo aux Brizeaux** le 31 mai dans le parc des Brizeaux.

-> **Les Petits Marchés de Souché** auront lieu les dimanche 9 avril et 11 juin de 9h à 13h, rue de la Mairie.

-> **Vide grenier Tour Chabot Gavacherie aura lieu le** Dimanche 14 mai 2017 de 9h à 18h, place Louis Juvet.

Animations pour enfants gratuites (manège, clown, structure gonflable). Emplacement gratuit.

-> **Les Voisinades Niortaises** auront lieu le Vendredi 5 mai 2017

-> **Journée de la propreté** aura lieu le samedi 13 mai :

Plusieurs parcours « Rando – collecte » ont été conçus par des groupes d'habitants ou des associations :

- Secteur Ste Pezenne : Sérigny
- Secteur quartier Nord : parc des Brizeaux et Moulin à vent, avec l'association Moulin à Vent.
- Secteur Tour Chabot Gavacherie : 10h place Louis Juvet

### • Opération jardin de trottoir : nouvelle signalétique

La Ville propose aux habitants de planter des vivaces fleuries le long du trottoir qui borde leur maison pour embellir leur rue et contenir la prolifération des herbes spontanées. Elle lance l'opération "J'adopte mon trottoir pour le fleurir" et accompagne les volontaires en leur fournissant des sachets de graines préparés par le Parc naturel régional du Marais poitevin, et des conseils.

Depuis peu, une nouvelle signalétique précise que les riverains participent à l'opération (voir ci-dessous)



### • Questions diverses

- Comment la ville de Niort se positionne-t-elle sur l'installation des compteurs communicants GAZPAR (déployés par GrDF) ?

La ville, élus et services ont été informés et sensibilisés à la mise en place de ces compteurs. Mais il revient à chaque Niortais de faire son choix et d'en informer directement l'opérateur.

- Rue Baujet : les riverains n'ont pas été informés sur le chantier en lui-même.

Il s'agit de travaux de réseaux, réalisés en amont du projet immobilier.

- Le co-président habitant rappelle qu'à la suite du projet immobilier, un aménagement de la rue Baujet avec mise en sens unique et matérialisation des places de stationnement a été travaillé et défendu en 2015 et 2016 dans le cadre de plusieurs temps de concertation. Le conseil de quartier souhaite simplement d'assurer que le projet d'aménagement est toujours prévu à la programmation en 2018 ou 2019 selon la fin du chantier immobilier.

Le service PRC refera le lien avec le bureau d'études.

- Représentant du foyer des Genêts : sur la rue Valentin HAUY, il y a eu une coupure d'eau, les riverains ont certes été informés mais la veille. Or pour une structure comme le foyer des Genêts, se retrouver sans eau peut être intégré dans les plannings mais dans la mesure où l'information est anticipée.

Le service PRC relaiera l'information auprès du service concerné.

- Quelques membres du conseil de quartier ont été sollicités par les parents d'élèves de l'école Jean Jaurès pour des problématiques de vitesse sur la rue G. Clémenceau.

Il est proposé de programmer une visite sur site à la rentrée avec les représentants de l'APE.

\*\*\*